

## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**FABRICANT:** OPTIMGAS, S.L.

**ADRESSE:** Polígono Industrial Sur – Sector PPU-2, parcela nº 29

46230 – ALGINET (VALENCIA)

**DESCRIPTION DE L'APPAREIL:** Brûleur pour paella d'un anneau pour usage en plein air.

Marque: OPTIMGAS

Modèle: T-250

M. Francisco Beltrán Fortea, porteur de la carte d'identité nationale nº 73769658-X, en représentation du fabricant OPTIMGAS S.L., muni du numéro de Siret B-96956503, déclare sous sa propre responsabilité que l'appareil décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de la UE à laquelle il s'applique:

- Directive (UE) 2016/426, du 9 mars 2016, concernant **les appareils brûlant des combustibles gazeux** et abrogeant la Directive 2009/142/CE.

Et avec les normes harmonisées:

- UNE EN 497: Spécifications pour les appareils qui utilisent exclusivement des gaz de pétrole liquéfiés. Brûleurs d'usages multiples avec support intégré pour usage en plein air.
- UNE EN 437: Gaz d'essais. Pressions d'essais. Catégories d'appareils.

Cette déclaration est garantie par la documentation technique déposée au sein de la société, toute modification de l'appareil sans notre consentement annulerait la validité de cette déclaration.

L'Organisme Notifié CERTIGAZ 1312 – 8, rue de l'Hôtel de Ville; 92200 Neuilly sur Seine (FRANCE), a effectué les contrôles d'application sur l'appareil et a délivré le certificat avec le nº PIN 1312BQ4454 (rév. 4) en date du 02/11/2022, et valable jusqu'au 02/11/2032.

Ayant le pouvoir de signature et au nom du fabricant OPTIMGAS, S.L.

À Alginet (Valencia), le mercredi 31 janvier 2024, **M. Francisco Beltrán Fortea**, en qualité de Gérant.